

**Le contexte de l'innovation**

Le cimetière d'Issy-les-Moulineaux, inauguré en 1864, s'étend sur 4,8 ha. Il dispose de 9066 parcelles, dont 7500 sont attribuées. Le site n'avait jamais connu de rénovation d'ensemble ; le projet concerne la rénovation des voies de circulation, la redynamisation de l'esthétique du site par la création d'espaces végétalisés supplémentaires, la plantation de nouvelles essences d'arbres, le renouvellement du mobilier urbain, la mise en place d'une signalétique des allées et des divisions et la mise en valeur de certains espaces comme le carré militaire.

**L'idée innovante**

Le projet prend en compte la problématique de développement durable : que ce soit en phase chantier (réalisation d'un plan d'assurance qualité, réduction des nuisances dues aux engins mécaniques...) et en phase de fonctionnement du site (réalisation d'un assainissement pluvial alternatif, valorisation de la ressource en eau pluviale pour les plantations, recyclage de matériaux pour l'obtention de sols fertiles...).

**L'objectif recherché**

Faire du cimetière un véritable lieu de promenade dédié à la mémoire des défunts, en lui donnant une dimension paysagère.

**La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)**

Depuis 2003, une réflexion portant sur une valorisation paysagère du cimetière a commencé. Un diagnostic paysager mettait en évidence son caractère vieillissant.

En 2008, la Ville a mandaté la société SOL PAYSAGE, maître-d'œuvre, pour qu'elle réalise un cahier des charges qui allie les problématiques paysagères aux objectifs de développement durable souhaités par la Ville.

Parallèlement à cette phase de programmation, des missions complémentaires de diagnostic ont démarré : état des lieux des concessions concernées par les travaux (par un expert désigné par Tribunal Administratif de Versailles), inspection télévisée du réseau d'assainissement, relevé géomètre complet, mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé.

Fin 2008 – début 2009 la Ville a sélectionné, via des procédures de marché public, les sociétés SCREG (réalisation des travaux de VRD) et BRUNS (fourniture de végétaux).

Au printemps 2009, le Conseil Général des Hauts-de-Seine a accepté de subventionner ce projet à hauteur de 165 000 €.

**Le contenu de la réalisation**

des circulations rénovées et embellies (sols en béton désactivé pour les voies circulables, sols en pavés de grès pour souligner les lieux particuliers et les monuments, sols en stabilisé avec structure alvéolaire pour les passes pieds)

Des plantations : 434 arbres, 300 arbustes, 10 000 couvre sols, 12 000 bulbes et 1 000 rosiers  
un résultat qui prend en compte le développement durable (mise en place d'un assainissement pluvial alternatif, utilisation de matériaux recyclés, valorisation de la ressource en eau...).

**Les moyens humains** (internes et externes) **et financiers** (budget total, coûts pour la collectivité).

2 services de la Ville ont été mobilisés : le service Espace Public, concepteur du projet, et le service de l'Etat Civil, chargé de la relation avec les administrés avant, pendant et après la réalisation des travaux.

Prestataires extérieurs : Pierre d'Orlyé (expert auprès de Tribunal Administratif de Versailles), la société Sol Paysage (maître d'œuvre), les sociétés SCREG titulaire du marché de travaux et BRUNS titulaire du marché de fournitures de végétaux.

Le coût d'opération est fixé à 2 413 000 € T.T.C, subventionné à hauteur de 165 000 € par le Conseil Général des Hauts-de-Seine.

**Le bilan de la réalisation** (évaluation, suivi, projet d'évolution)

En novembre 2008, une réunion publique a permis d'informer les familles concessionnaires sur le projet de réaménagement.

Les travaux ont débuté le 31 mars 2010 selon un planning établi par la société Sol Paysage (maître d'œuvre). Une première phase (avril-octobre 2009) a vu la réfection des voies de circulation principales et secondaires.

La seconde phase (octobre à avril 2010) était dédiée aux plantations.

Un suivi régulier a été réalisé, par la mise en place de réunions de chantier hebdomadaires, réunissant les principaux intervenants : maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprise mandataire et entreprises sous-traitantes.

Le risque principal était la dégradation des concessions situées en bordure des divisions. Aucun dégât majeur n'a été constaté.

Dans l'ensemble, les délais ont été respectés. Une inauguration est prévue le jeudi 16 septembre 2010, en présence du Maire, des Isséens et de professionnels du funéraire.

**Contact :**

Anne Le Fol, responsable Cimetière (service Etat Civil)

tél. : 01 41 23 85 30

courriel : [anne.lefol@ville-issy.fr](mailto:anne.lefol@ville-issy.fr)